



➤ À vos agendas !

Les dates peuvent changer en fonction de l'actualité du moment. Des informations plus précises vous seront communiquées via le panneau lumineux, le site internet et ILLIWAP.

▶ VENDREDI 4 JUIN

Tournoi de foot des Sapeurs-Pompiers au gymnase

▶ SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JUIN

Salon du rosé à la salle des fêtes

▶ VENDREDI 18 JUIN

Fête de la musique à Pampier de l'Harmonie Pondinoise

▶ DIMANCHE 20 JUIN

Élections départementales et régionales au gymnase

▶ DIMANCHE 20 JUIN

Boule du four : vente de galettes au four du Blanchon à partir de 9h

▶ LUNDI 21 JUIN

Conseil Municipal - Salle des fêtes à 20h

▶ VENDREDI 25 JUIN

Boule des Marronniers : 16 quadrettes Challenge Dumoulin à 18h30

▶ SAMEDI 26 JUIN

Fête de la musique sous la Halle à 19h du Comité d'Animation

▶ DIMANCHE 27 JUIN

Élections départementales et régionales au gymnase

▶ DIMANCHE 27 JUIN

Kermesse du sou des écoles à partir de 11h sous la Halle

▶ SAMEDI 3 JUILLET

Boule des Marronniers : 16 doublettes Coupe Humbert à 13h30

▶ LUNDI 5 JUILLET

Conseil Municipal à la salle des fêtes à 20h

ATTENTION

il n'y aura pas de dérogation au couvre-feu pour assister à une réunion du conseil municipal après 19h

➤ Édito



Chers Pondinoises et Pondinois,

C'est une nouvelle expérience qui commence pour moi, un challenge à relever depuis octobre 2020. Installé à Pampier depuis 2006 avec ma famille, j'occupe depuis 20 ans des fonctions professionnelles dans le monde de la finance.

Chargé d'affaires sur différents marchés au sein du groupe CIC, et plus récemment gestionnaire de patrimoine dans un cabinet spécialisé à Oyonnax, ce secteur d'activité m'a toujours plu.

C'est tout naturellement qu'une fois élu, j'ai accepté d'investir le poste d'adjoint à la commission finances, développement économique et ressources humaines, avec l'approbation du conseil municipal.

Rapidement, j'ai commencé à me familiariser avec le fonctionnement de la comptabilité publique et ses nombreuses spécificités.

C'est ainsi que la commission Finance a, en collaboration avec M. le Maire, les adjoints et la DGS, élaboré le budget primitif de 2021.

Celui-ci intègre les différents projets de toutes les commissions municipales.

À ce titre, je voudrai souligner que j'ai découvert des comptes de la commune, sains, très bien gérés, nous permettant d'envisager cette nouvelle année plutôt sereinement.

Nous vous présentons ainsi le budget primitif 2021, de manière innovante, et lisible par tous.

Malgré le contexte actuel, nous restons optimistes et engagés, pour continuer dans le sens annoncé, en alliant la gestion en bon père de famille, et la réalisation de tous nos projets.

Bonne lecture.

Très sincèrement,

Franck Sorbara, Adjoint aux finances

➤ État civil

NAISSANCES

Mattéo Pierre Reguig, 26 janvier

Fabio Pierre Marcel Reguig, 26 janvier

Mia Palfray, 30 janvier

Cassandra Blondeau Subijus, 30 janvier

Rafaël Coste, 9 février

MARIAGE

Kéryam Aliaga et Alicia Emeline Karline Robert, 20 février

DÉCÈS

Marie Clémence Odette Tournier veuve Laruz, 7 février

Louise Cuisinier veuve Martini, 14 février

Angèle Maure veuve Marquis, 20 février

Francis Druelle, 25 février

Ginette Marcelle Yvonne Paccaud épouse Foilleret, 5 mars

Sylvie Sandra Conception Juan, 5 mars

➤ Vie municipale et actualités

DATES À CONFIRMER

1^{er} TOUR :
Dimanche 20 juin

2^e TOUR :
Dimanche 27 juin

De 8 h à 18 h

ATTENTION
Changement de
lieu : GYMNASSE
de Pont d'Ain

➔ ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Pensez à vous munir d'un masque, d'un stylo, d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur.

Les élections départementales sont organisées pour élire les conseillers départementaux. Elles ont remplacé les élections cantonales depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Les premières élections départementales ont été organisées en mars 2015. Elles ont lieu tous les six ans.

La nouvelle carte régionale définie par la loi du 16 janvier 2015 découpe le pays en douze régions administratives (22 auparavant) plus la Corse, qui est une collectivité à statut particulier, et maintient le nombre de conseillers régionaux.

Les élections régionales sont organisées tous les six ans, traditionnellement en mars, en même temps que les élections départementales.

Prévues initialement en mars 2021, ces élections sont reportées en juin 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19.

➔ VIE ASSOCIATIVE

➤ La commission sports, culture et associations a réuni les associations pondinoises afin d'organiser la première édition du forum associatif prévu le dimanche 29 août au champ de foire... Elle prépare également un marché nocturne de la création...



➔ INFOS

➤ Le centre de vaccination d'Ambérieu-en-Bugey va connaître un déploiement important : nouvelles lignes de vaccination, réouverture du standard téléphonique pour les prises de rendez-vous. Il lance donc un appel à bénévoles pour aider au premier accueil sur site et pour répondre au téléphone. Les plages de fonctionnement sont les suivantes : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h45 et de 14h à 18h. Il est proposé que les bénévoles s'inscrivent au minimum pour une demi-journée par semaine. **Il faut prendre contact avec Julien Demma ☎ 04 74 32 52 73**

✉ julien.demma@ville-amberieu.fr

Si vous rencontrez des difficultés pour prendre RDV sur internet, veuillez contacter le secrétariat de mairie ☎ 04 74 39 06 99.

➤ À retenir

➔ CCAS

Le Secours catholique est une association à but non lucratif créée le 8 septembre 1946 par l'abbé Jean Rodhain. Le Secours catholique est attentif aux problèmes de pauvreté et d'exclusion de tous les publics et cherche à promouvoir la justice sociale.

Reconnue d'utilité publique en 1962, l'association a été déclarée grande cause nationale en 1988. Elle établit aussi des rapports pour l'information du gouvernement, en matière sociale notamment. Elle constitue la branche française du réseau Caritas Internationalis.

L'équipe locale du Secours Catholique de Pont d'Ain, c'est avant tout des bénévoles, présents pour accompagner celles et ceux qui traversent



une période difficile de leur vie, pour les aider à s'en sortir, le tout dans un esprit d'entraide et de bienveillance.

L'équipe est à votre écoute et peut vous accompagner dans vos démarches et à travers une aide financière ou alimentaire lors des permanences un mardi sur deux de 14h à 17h et les samedis matin de 9h à 12h au 2 rue Émile le Breus à Pont-d'Ain.

Des écrivains publics sont également à votre disposition sur rendez-vous.

Nouveau cette année : le jardin partagé redémarre, alors n'hésitez pas à venir participer.

Pour les contacter :

✉ pontdain.010@secours-catholique.org

☎ 07 57 44 19 73

➔ REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES - MISE À JOUR 2021

La commune et ses habitants peuvent être impactés par des crises (telle qu'une épidémie) ou des événements catastrophiques (une inondation, une canicule par exemple). Dans ce type de circonstances, certaines personnes (âgées, isolées, handicapées...) peuvent avoir besoin d'une assistance ou d'une attention spécifique.

Afin que les services communaux puissent identifier ces personnes et répondre le mieux possible à leurs besoins, un registre doit être constitué et tenu à jour.

C'est pourquoi, nous demandons aux habitants de Pont d'Ain qui pensent avoir besoin d'une aide dans ces

circonstances, en raison de leur âge, de leur handicap, de leur isolement..., de bien vouloir se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

L'inscription sur ce registre pourra être faite à tout moment et sera valable un an et devra donc être renouvelée chaque année.

Pour s'inscrire, les personnes devront communiquer leurs noms, prénoms, adresses, numéro de téléphone et motif d'inscription (l'objectif est que la commune puisse évaluer les besoins particuliers des personnes en fonction du type de crise en cours).

☎ 04 74 39 06 99

✉ mairie@pontdain.fr



➔ Nouveaux venus dans l'équipe technique



➤ Stéphane Clerc
(Bâtiments)
et

Arthur Dupont
(Voirie)



ont rejoint l'équipe technique depuis ce début d'année.

BUDGET COMMUNAL 2021

Préparé par l'exécutif local (le maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le conseil municipal), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Il se présente en 2 parties, une **section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Il doit être équilibré.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

IMPÔTS
LOCAUX



Impôts et taxes : **1 349 000 €**
Dotation État : **371 100 €**
Autres recettes, etc...

Masse salariale communale : **794 300 €**
Fluides (eau, électricité...) fournitures : **539 866 €**
Capital de la dette : **61 200 €**
Subventions aux associations : **15 400 €**
Service à la population etc ...

2 031 820,00 €

2 031 820,00 €

RECETTES



DÉPENSES

2 481 497,75 €

2 481 497,75 €

La taxe
d'aménagement



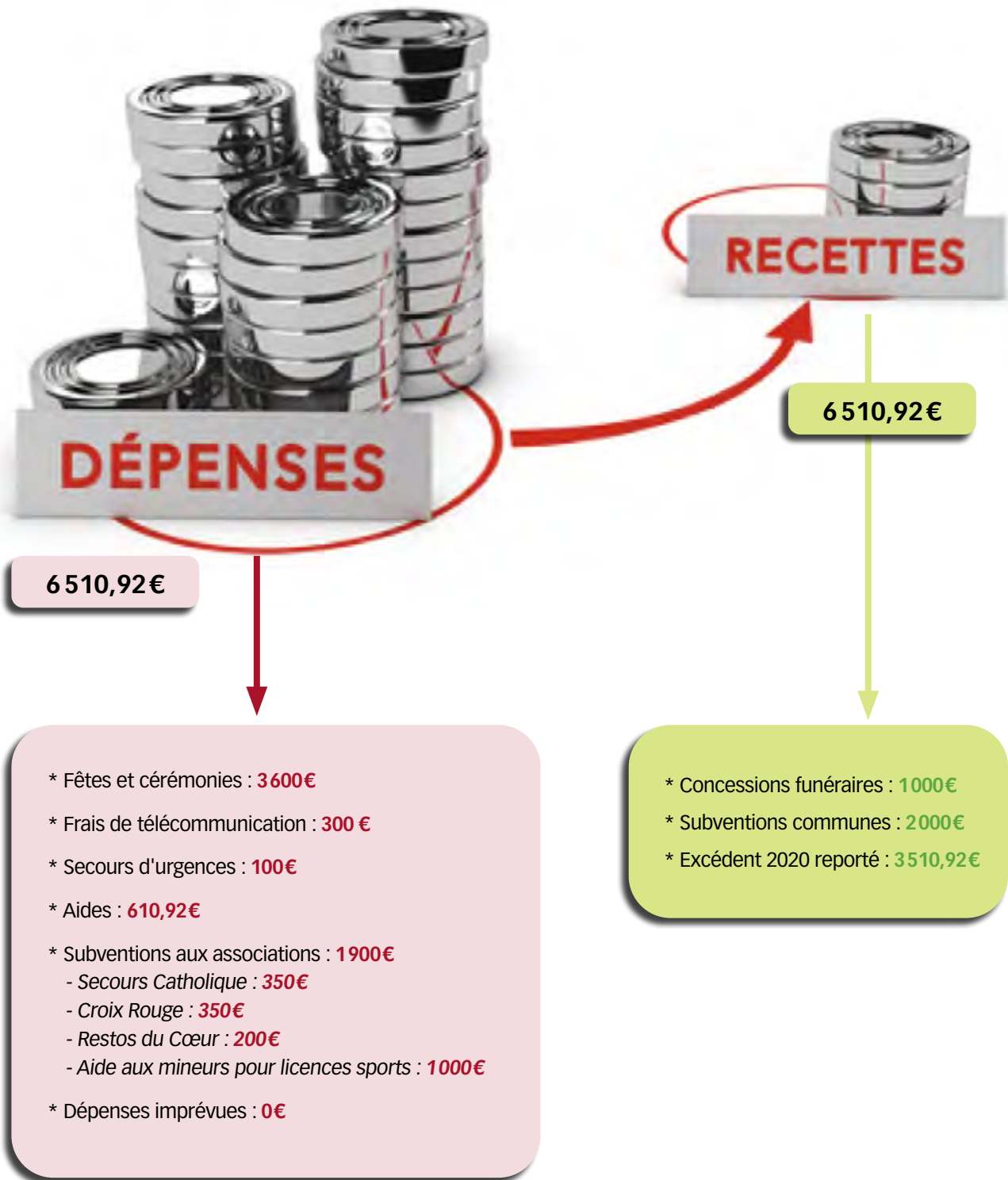
Excédents 2020 : **2 015 292,75 €**
Taxe d'aménagement : **20 000 €**
Emprunt :
Autres recettes
Subventions, etc ...

Dépenses d'équipement : **2 201 000 €**
Remboursement capital d'emprunt : **156 500 €**
Reste à réaliser 2020 : **58 596,38 €**
Dépenses imprévues, etc ...

SECTION D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2021 DU CCAS



➤ Communiqués

➔ LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT

L'association recherche des bénévoles. Vous aimez jardiner ? Vous avez un peu de temps à consacrer à cette association ? Venez rejoindre une équipe d'une douzaine de bénévoles et contribuer ainsi au fleurissement de notre ville.

Contactez

Martine Beaulieu ☎ 06 87 31 76 64

✉ m_beaulieu@hotmail.fr

ou **Marie-Claire Bulliffon** ☎ 06 27 34 56 92

✉ bulliffonmarieclaire@gmail.com



➔ CANOË KAYAK L'ESQUIMAUDE

Ouverture de l'Esquimaude du 1^{er} mai au 30 septembre 2021

☎ 06 08 78 98 78

✉ ainkanoe01@gmail.com

<https://www.canoe01.fr>

➔ L'AMICALE DON DU SANG DE PONT D'AIN



La crise sanitaire, les deux confinements font que les stocks de sang sont au plus bas. L'EFS (Etablissement Français du Sang) compte plus que jamais sur la générosité des donneurs.

Sur Rhône-Alpes 1000 poches de sang ou produits dérivés sont nécessaires par jour.

Pour être donneur il faut être majeur, présenter une carte d'identité, ne pas être à jeun et rappelons que toutes les précautions sont prises pour respecter le protocole sanitaire en vigueur.

Pour éviter d'attendre et limiter les regroupements, vous pouvez prendre rendez-vous et vous inscrire sur le site de l'EFS :

mon-rdv-dondesang.Efs.santé.fr

ou par téléphone au 04 78 65 61 61

ou prendre directement rendez-vous à l'hôpital de Fleuryriat.

Pour un prélèvement, il faut compter environ 45 minutes depuis l'entretien avec le médecin, le prélèvement, le repos et une collation est offerte après chaque don.

Voir les prochaines dates des collectes prévues à Pont d'Ain en 2021 sur le calendrier des manifestations.

Les bénévoles de l'amicale sont à votre disposition pour tout complément d'information et souhaitent vous voir nombreux à la prochaine collecte.



➔ NUISANCES SONORES

Jardinage, bricolage et plus généralement toutes les activités bruyantes ne peuvent pas être pratiqués n'importe quand !

- **Activités professionnelles, chantiers publics ou privés**

Jours ouvrés → 7h à 20h

Dimanches et jours fériés → pas de bruit

- **Bricolage et jardinage à titre privé**

Jours ouvrés → 8h - 12h / 14h - 19h30

Samedis → 9h - 12h / 15h - 19h00

Dimanches et jours fériés → 10h - 12h



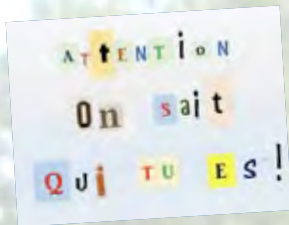
➔ LE RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !

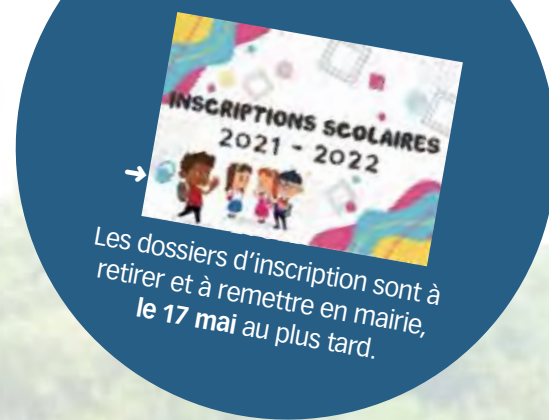
À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement.

Le recensement s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté vous permet :

- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
 - d'être inscrit(e) **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.
- Ensuite, **l'attestation de participation à la JDC** vous permet :
- d'accéder aux examens et concours d'État : CAP, Bac, permis de conduire
 - de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.



Tous les courriers
adressés
ANONYMEMENT
à la mairie
ne seront pas pris
en considération !



→ BIENVENUE

✓ **SYNAPSE informatique** : Marvin Brissot est à votre disposition pour tout problème informatique du lundi au samedi de 8h à 18h30
☎ 06 37 34 98 89 ✉ contact@synapse-informatique.fr

✓ **Immersion Immobilier Pont d'Ain** : Agence immobilière spécialisée de la visite virtuelle 3D ☎ 09 82 32 49 21 - Isabelle Guerry et Nicolas Coulomp

✓ **Association "Bœuf dans le pré"** : Cette association vise à créer des liens avec le monde agricole par le biais d'événements promouvant la culture, les sports, le maintien et la réhabilitation des traditions locales comme nationales. Elle a surtout pour ambition de faire en sorte que ces animations soient de qualité et à moindre coût pour permettre au plus grand nombre d'y participer.

L'événement principal annuel est un grand banquet organisé à la ferme avec au menu cuisse de bœuf à la broche, un concert, des jeux pour les enfants et de nombreuses animations.



→ SIGNALER UN DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vous pouvez effectuer ce signalement en contactant le conseiller délégué à la prévention sécurité, surveillance de la nature
☎ 06 14 40 72 29 ou

✉ mromanin@pontdain.fr.

Veillez relever le N° du mât (plaque noire avec inscriptions blanches) et indiquer la panne :

- anomalie sur un lampadaire, lampe clignotante ou éteinte
- anomalie sur plusieurs lampadaires, plusieurs lampes clignotantes
- anomalie sur l'ensemble des lampadaires de la rue, tout éteint
- si poteau abîmé ou accidenté.

Dans le cas où vous ne trouvez pas le numéro du mat, indiquer le nom de la rue et le numéro de la maison la plus proche (le prestataire titulaire du contrat de maintenance s'engage à intervenir en 15 jours pour un point lumineux et en 24 h si tout un quartier est concerné).



→ OBJETS TROUVÉS OU PERDUS

Pour les objets trouvés

- * Apporter l'objet à la mairie
- * Préciser le lieu, la date et l'heure de la trouvaille.

Pour les objets perdus

- * Appeler la mairie
- * Faire le descriptif précis de l'objet.



La personne ayant recueilli un objet égaré par son propriétaire est dénommée **"l'inventeur"** et la personne qui déclarera un objet perdu, **"le perdant"**.

→ PROPOSITION DE CDD ADREXO

La société ADREXO est en charge de la distribution des professions de foi pour les prochaines élections régionales et départementales qui se dérouleront les **13 et 20 Juin 2021**, ainsi que celles prévues en 2022 et 2024.

Dans ce cadre, elle recrute des personnes de confiance, connaissant bien le territoire et la population pour distribuer les enveloppes des professions de foi en boîtes aux lettres.

Un contrat CDD vous sera proposé sur la période (heures et km rémunérés).

Envoyez votre candidature à :

• **911 route de Pont d'Ain**
01250 Montagnat
04 74 23 63 26
✉ adx052@adrexo.fr

• **16 rue Marius Berliet**
01500 Ambérieu-en-Bugey
04 74 23 63 26
✉ adx052@adrexo.fr



→ BOITES AUX LETTRES

Afin de faciliter le travail du facteur et des élus lors de la distribution des informations communales, nous vous remercions de :

- Faire apparaître votre nom lisiblement sur vos boîtes aux lettres
- Indiquer le numéro de la rue, voie ...
- Condamner vos anciennes boîtes aux lettres

Merci ...